

---

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du Conseil d'établissement du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR** tenue au local 3012  
**le mardi 7 décembre 2021 à 16 h 30**

---

Sont présents : M<sup>mes</sup> Mélanie Binette  
Marie-Noëlle Lafontaine  
Mélissa Rousseau

Sont absents : Rébecca Pauzé-Bussières

MM. Gino Albert  
François Bilodeau  
André Cadorette  
Frédéric Létourneau  
Benoit Ouellet  
Serge Pelletier, directeur par intérim  
Dominic St-Pierre  
Louis-Marie Vaillancourt

Bruno Castonguay  
Kévin Lafrance  
Jean-François Rousseau

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Ouverture de l'assemblée à 16 h 35. Après vérification des présences, on constate qu'il y a quorum. M. Serge Pelletier, directeur de centre par intérim souhaite la bienvenue à tous et mentionne que M<sup>me</sup> Marie-Noëlle Lafontaine agira comme secrétaire de la rencontre. M. Pelletier souhaite également la bienvenue à M. Benoît Ouellet qui est de retour parmi nous.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CÉ 2021-2022\_22**

M. Serge Pelletier procède à la lecture de l'ordre du jour.  
Aucun point n'est ajouté, mais le point « **Autres points** » demeure ouvert.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-Noëlle Lafontaine. **Adopté à l'unanimité.***

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

**CÉ 2021-2022\_223**

Puisque que le procès-verbal de la rencontre du 26 octobre 2021 a été acheminé avant la séance tenante, nous nous abstenons d'en faire la lecture. Une coquille est observée par les membres, au point 7 intitulé Rétrospective de l'entrée 2021-2022. La dernière phrase est modifiée pour :

« Comme certains de nos programmes ne sont pas offerts dans ces régions, ~~car~~ nous souhaitons susciter l'intérêt pour notre centre de formation. »

L'adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021 est proposée par  
Frédéric Létourneau. **Adopté à l'unanimité.**

#### 4. Suivi au procès-verbal

Monsieur Pelletier demande si tous les membres ont remis l'autorisation de transmission de renseignements qui était à compléter à la suite de la dernière séance. Tous les membres confirment avoir remis le document signé.

#### 5. Campagne de promotion-valorisation du CFP Pavillon-de-l'Avenir

Monsieur Pelletier fait un portrait de la situation concernant la promotion qui est faite actuellement pour les admissions de l'hiver 2022 (publicité sur les réseaux sociaux, campagnes de publicité ciblées géolocalisées). Nous faisons actuellement de la publicité dans les pays du Maghreb (nous avons reçu jusqu'à maintenant quelques 200 demandes d'information). Actuellement, nous avons le potentiel d'avoir une personne-ressource uniquement pour les élèves provenant de l'International.

Nous avons également un projet d'immersion d'une semaine complète pour un groupe de 10-12 élèves qui viendront dans un programme.

Ce projet sera à la tâche des enseignants. Les écoles secondaires pourront faire une offre de service à cet effet. On doit cibler les secteurs pour lesquels il pourra y avoir cette immersion. Les enseignants déposeront un plan de cours pour cette semaine d'immersion (projet structuré).

#### 6. État des inscriptions pour la session d'hiver 2022

M. Pelletier fait état des inscriptions pour la session d'hiver.

#### 7. Bourses CPMT de mobilité interrégionale

Ce programme n'a pas été reconduit pour la nouvelle année. Nous écoulons donc la deuxième portion des bourses qui avaient été déterminées l'année dernière.

#### 8. Plan de lutte relatif à l'intimidation et au harcèlement

Nous demandons un amendement au titre mentionné à l'ordre du jour, il ne s'agit pas d'une Politique relative à l'intimidation et au harcèlement, mais bien d'un **Plan de lutte relatif à l'intimidation et au harcèlement**. Dans le but d'appliquer ce plan, nous devront former du personnel de l'école. Une personne de l'interne sera nommée pour le guichet unique.

M. Gino Albert apporte comme commentaire d'être vigilant dans l'élaboration de ce plan de lutte afin de faire en sorte qu'une utilisation abusive ne puisse être faite. Nous demanderons un amendement et allons le redéposer à une prochaine séance.

Il est mentionné de vérifier que le mot « politique » dans le texte soit remplacé par « **plan de lutte** ».

#### **9. Demande de commandite (sollicitation)**

**CÉ 2021-2022\_224**

Nous demandons l'autorisation de solliciter les entreprises relativement au prochain Gala Méritas, mais également pour solliciter Desjardins en vue de la modernisation de la Grande Place.

*La demande de sollicitation pour les commandites est adoptée par Gino Albert.*

**Adopté à l'unanimité.**

#### **10. Modification à l'acte d'établissement**

**CÉ 2021-2022\_225**

Nous soumettons une demande de modification à l'acte d'établissement approuvé lors de la dernière séance en vue de demander d'ajouter les endroits inscrits au verso du document, soit :

- Centre de services de La Pocatière
- Centre de services de Rivière-du-Loup

*La demande de modification à l'acte d'établissement est proposée par Mélanie Binette.*

**Adopté à l'unanimité.**

#### **11. Autres points**

Aucun point n'est ajouté.

#### **12. Période de question du public**

Il n'y a pas de public.

#### **13. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 février 2022 à 16 h 30.

#### **14. Clôture de la séance**

Tous les points ayant été épuisés, André Cadorette propose la levée de la séance à 17 h 34.

---

Mélanie Binette, présidente

---

Serge Pelletier, directeur par intérim

/mnl